CONTACTS

Direction de l'Académie de droit

Professeur Isabelle BARRIERE BROUSSE
isabelle.brousse@univ-amu.fr

Professeur Eric OLIVA
eric.oliva@univ-amu.fr

Référent administratif

Nadine GHEVONTIAN
04 42 17 24 14
nadine.ghevontian@univ-amu.fr
Site de l'Académie de Droit
https://adam-facdedroit univ-amu.fr

Bureau de l'association

LinkedIn

Instagram

association.adam@outlook.fr

www.facebook.com/asso.academiededroit/

Création & Impression : DEPIL/PSI - Imprimerie d'Aix-Marseille Université - Aix-en-Provence - 2021/22

Aix*Marseille université
Initiative d'excellence

www.univ-amu.fr

Aix-Marseille Université
Site du Pharo - 58 bd Charles Livon - 13284 Marseille Cedex 07
Tél : +33 (0)4 91 39 65 00

Faculté de Droit et de Science Politique
Aix*Marseille Université

ACADÉMIE DE DROIT
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

L'Académie de droit propose un DESU qui se déroule en parallèle des études de Licence et de Master 1 à la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille.

Son objectif est d'accompagner les meilleurs étudiants pour aller plus loin dans une réflexion générale sur le droit, sur la compréhension du système juridique, sur les grands thèmes de la pensée juridique et les ouvrir à toutes les activités qui peuvent s'offrir à des juristes de haut niveau dans la vie professionnelle.

Académie de Droit
Faculté de Droit et de Science Politique
Aix*Marseille Université

adam-facdedroit.univ-amu.fr

« La création de cette filière d'excellence s'intègre à la politique d'Aix-Marseille Université qui conjugue accueil de tous et excellence »

I - PRESENTATION DU CURSUS

L'Académie de droit propose aux meilleurs étudiants une filière d'excellence, adossée à leur parcours académique de licence et de première année de master et couronnée par le diplôme d'études supérieures universitaires de « Hautes études juridiques et politiques » ;

Cette formation complémentaire de haut niveau de 4 années doit leur permettre d'approfondir leurs connaissances au-delà des enseignements dispensés habituellement, afin de stimuler leur curiosité, leur imagination et leur créativité grâce à une réflexion interactive sur les grandes questions fondamentales et d'actualité de la vie humaine, sociale, politique, économique… que le droit doit saisir, affronter et traiter dans le monde contemporain.

Il s'agit d'aider les étudiants à s'épanouir davantage pour mieux se préparer au brillant avenir que leurs qualités personnelles et leurs performances leurs permettent d'espérer.

Ce cursus, fondé sur une pédagogie originale et une participation active des étudiants en effectifs restreints, propose des séminaires animés par d'éminents universitaires et professionnels français et étrangers pour la préparation desquels les étudiants reçoivent, en amont, des dossiers à étudier. Ils peuvent ainsi déterminer et creuser les problèmes soulevés par chaque thème, esquisser les réponses susceptibles de s'y appliquer pour nourrir pendant chaque séminaire des échanges permanents et fructueux avec les intervenants. L'avenir professionnel se construit sur les expériences du présent.

II – DEROULE DES ETUDES

Objet des quatre années de formation de l'ADAM conduisant à l'obtention du Diplôme de Hautes Etudes Juridiques et Politiques.

L'enseignement au sein de l'Académie se fait sous forme de séminaires le samedi matin de 9h00 à 12h00 à Aix-en-Provence dans les locaux de la Faculté de droit. Il se déroule sur quatre années.

Ces séminaires sont pluridisciplinaires : outre le Droit qui est la matière dominante, sont ainsi abordés d'autres domaines comme la sociologie, l'histoire, la philosophie, l'économie ou encore la science politique.

Des séminaires de méthodologie et d'entraînement au grand oral sont prévus dans chacune des quatre années.

Ces enseignements tournent autour de quatre thématiques : l'environnement du droit, les fondamentaux du droit, le pluralisme et les systèmes juridiques, la pratique du droit. Dans le cadre de ces séminaires en petits groupes est mise en œuvre une pédagogie active faisant appel à la réflexion et à la participation des étudiants

Théorie et pratique sont indissociables pour procéder aux meilleurs diagnostics des situations juridiques et détecter les traitements les plus appropriés qu'il convient de leur apporter. Les meilleurs professionnels doivent concilier la sécurité, l'innovation et l'efficacité. L'ambition de l'Académie de droit est justement d'entraîner ses étudiants, dans cet esprit, vers les plus grands secteurs professionnels, juridiques, judiciaires et économiques…

Ainsi en partenariat avec l'Association UFC QUE CHOISIR, a été mise en place, pour les étudiants de quatrième année, une clinique du droit qui leur permet de répondre régulièrement à des questions juridiques pratiques.

III – L'Association de l'Académie de Droit

L'association de l'Académie de droit d'Aix-Marseille (AADAM) a été créée en mars 2013 à l'initiative du Professeur Jean-Louis Bergel, premier directeur de l'Académie et des étudiants de la première promotion.

Durant leur cursus, les étudiants peuvent participer à des colloques et des voyages culturels organisés avec l'Association de l'Académie de droit (AADAM).

Celle-ci a pour objectif de centraliser les actions qui vont dans le sens de la promotion du diplôme, du renforcement des liens entre les personnes impliquées dans l'Académie (professeurs, étudiants, personnel administratif), et de la réalisation d'un projet de rapprochement entre les différentes structures similaires en France. Elle doit permettre la mise en place d'un réseau d'anciens étudiants.

En étroite collaboration avec la Direction de l'Académie, l'AADAM organise chaque année des visites institutionnelles à Paris (Assemblée nationale, Sénat, Conseil constitutionnel, Conseil d'Etat…) et à Strasbourg (Conseil de l'Europe). Elle organise également des soirées parrainages, des soirées à thèmes, des sorties culturelles.

A l'heure où l'enseignement du droit connaît une concurrence renforcée et diversifiée, nous faisons le vœu que cette association participe activement au développement de l'AADAM afin qu'elle constitue un atout majeur de notre faculté, et qu'elle en renforce le prestige et l'excellence depuis déjà longtemps acquis.

Sortie culturelle à l'Hôtel de Caumont

Les étudiants de la promotion Badinter.

La Cérémonie de remise des diplômes en présence du Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille et du doyen de la Faculté de droit et de science politique.

Les étudiants de l'Académie de droit dans l'hémicycle du Sénat.

Les étudiants de l'Académie de droit devant le siège du Conseil de l'Europe à Strabourg.

Sortie aux Camp des Milles

Contrôle des connaissances

L'évaluation des étudiants est ainsi organisée :

- Pour les trois premières années :
  la rédaction d'une fiche de lecture sur un ouvrage et une dissertation de 3 heures chaque année de licence
- Pour la 4ème année :
  un mémoire de recherche, une épreuve pratique (par ex. Clinique du Droit) et un Grand oral devant un jury.

Des séminaires de technique et entrainement au Grand Oral ponctuent les quatre années d'enseignement.

Pour les 4 années, il est tenu compte de l'assiduité aux séminaires.
Pour les étudiants qui intègrent l'ADAM en L2 ou en L3, un oral de rattrapage permettra de compenser la ou les années non suivies.

Conditions d'admission

- Bacheliers ayant réussi leur baccalauréat avec la mention « Très bien » voire une bonne mention « Bien » (sur examen du dossier et sur entretien)
- La candidature à un D.E.S.U. n'est pas soumise à la procé dure « Parcoursup »
- Étudiants en L1 ou L2 ayant obtenu de bons résultats aux examens (dans la limite du nombre des places disponibles fixé par l'ADAM et candidature soumise à entretien)

L'admission est soumise à l'examen du dossier dans lequel doivent figurer une lettre de motivation, un CV et les résultats correspondant à l'année d'étude considérée (relevé de notes du Baccalauréat pour l'accès en Licence 1ère année ; résultats aux examens de L1 ou de L2 pour une candidature en L2 ou en L3). Si cet examen est favorable, l'étudiant est convoqué à un entretien de personnalité.

Les étudiants devront, au terme de chaque année, justifier de bons résultats aux examens pour pouvoir être admis dans l'année supérieure. Il n'existe donc pas de droit acquis à demeurer au sein de la promotion. Le cursus est compatible avec le programme d'échange Erasmus.

Retrait des dossiers auprès du secrétariat de l'Institut :
Académie de droit, Faculté de droit et de science politique
3 avenue Robert-Schuman, 2e étage - Bureau 208
13628 Aix-en-Provence Cedex 1

Dossier de candidature également téléchargeable sur le site : https://adam-facdedroit.univ-amu.fr/

Les droits d'inscription s'élèvent à 398 € par année pour les étudiants non-boursiers.

Pour les boursiers un tarif spécial est prévu (150 euros-droits incompressibles).

LES AVANTAGES DE LA FORMATION

- Une formation sélective d'excellence adaptée à nos meilleurs étudiantes et étudiants
- Des conditions de travail optimales en effectif réduit, avec une salle de travail mise à disposition des étudiants de l'Académie
- Une formation progressive à la fois théorique et pratique
- Une formation adaptée quel que soit le projet professionnel
- Une formation compatible avec la réalisation d'une année d'étude à l'étranger
- Un véritable esprit de promotion et d'entraide, à travers les projets de l'Association des étudiants de l'Académie de Droit